



AGENDA 22 – TERRITOIRE ACCESSIBLE



BILAN 2007 / 2015

1 - RAPPEL HISTORIQUE

En 2007, la Région Poitou-Charentes décide de mettre en place un Agenda 22 permettant de prendre en compte les handicaps dans l'ensemble des ses missions. Parallèlement, elle lance un appel à projets auprès des territoires pour mettre en place des Agenda 22 locaux.

Le Syndicat du Pays Thouarsais répond à cet appel à projets aux côtés du Pays du Bocage Bressuirais. Les deux territoires mettent en place des actions communes avec le concours de la Région Poitou-Charentes et du Département des Deux-Sèvres (formation/sensibilisation des élus et agents sur la loi handicap de février 2005. Chaque territoire développe également un programme d'actions spécifiques sur deux thèmes identifiés en amont. Pour le thouarsais, les thèmes des activités sportives et activités de loisirs touristiques sont retenus.

En 2008, la mise en place de l'Agenda 22 sur le territoire est définie. Ses objectifs principaux sont de :

- développer la notion d'usage pour tous
- d'intervenir sur des actions en dehors des aspects réglementaires.

La mise en place de l'Agenda 22 s'est faite en plusieurs étapes :

Etape 1 : En 2008

- Réalisation d'un **diagnostic** sur les thématiques retenues **afin d'identifier l'offre et la demande**
- Le diagnostic a permis d'**identifier les besoins** :
 - Connaître mieux les différents types de handicaps et leurs besoins spécifiques
 - Développer une offre variée d'activités accessibles aux personnes en situation de

- handicap et notamment les activités de pleine nature
- Mettre en réseau les structures du territoire et les personnes en situation de handicap ou leurs représentants
- Communiquer, informer sur les activités et lieux accessibles
- **Appel à candidature** auprès des communes, communautés de communes, associations, ...
afin d'identifier les actions existantes ou en projet et pouvant répondre aux besoins identifiés.

Etape 2 : A partir de 2009

- Mise en place d'un programme d'actions pluriannuel (2009 – 2013). Les actions inscrites dans ce programme d'actions étaient portées par divers maîtres d'ouvrage. Elles ont été majoritairement financées à hauteur de 80% grâce au soutien de la région Poitou Charentes et du département des Deux-Sèvres (à hauteur de 40% chacun). Il s'agit d'un programme d'actions flexible, évoluant avec le temps et les actions proposées.
- Suite à la modification du territoire local au 1er janvier 2014 et à la baisse des aides financières, les actions engagées se sont poursuivies mais il n'y a pas eu de nouveau programme d'actions.

2 - BILAN DES ACTIONS MISES EN PLACE

Les diverses actions mises en place correspondent à quatre thèmes :

- Formation / sensibilisation
- Accès aux loisirs (touristiques et culturels)
- Accès à la pratique sportive
- Communication

FORMATION / SENSIBILISATION

Sensibilisation sur la connaissance des handicap et de leurs besoins spécifiques à destination des acteurs touristiques.

Organisation de 3 demi-journées ayant abordées les thèmes suivants :

2010 - Handicap visuel (14 participants)

2011 - Handicap auditif (10 participants)

2013 - Handicap mental (15 participants)

Objectif : sensibiliser les acteurs du tourisme sur les besoins des personnes en situation de handicap et identifier les outils et/techniques permettant de mieux communiquer auprès de ces personnes (rendre accessible les outils de médiation utilisés).

Coût : 361,50 €

Subventions : 0 €

Manifestation "Handi'Territoire de sports" (2010)

Manifestation proposée par le service des Sports de la Communauté de communes. Divers temps forts ont ponctué cette manifestation : temps de formation/informations des bénévoles et encadrants sportifs, temps d'échanges avec les enfants des établissements scolaires, atelier de pratiques handi'sports, match d'exhibition de basket handisport et une rencontre de tennis de table handisport et sport adapté.

L'objectif de cette manifestation était de sensibiliser le grand public aux handicaps à travers la pratique sportive, de former les bénévoles et encadrants des associations sportives à l'accueil de public en situation de handicap.

Coût : / €

Subventions : / €



Formation-sensibilisation des bénévoles et encadrants sportifs – 2012

Action mise en oeuvre par le Syndicat du Pays Thouarsais en partenariat avec le Collectif Sports et Handicap (réunissant les acteurs du monde sportif des collectivités autres collectivités du territoire).

Il s'agit d'une formation qualifiante permettant aux bénévoles et éducateurs sportifs d'acquérir des connaissances théoriques sur les handicaps, d'appréhender les conséquences des handicaps sur le plan sportif.

9 éducateurs sportifs et 1 membre bénévole ont participé aux 2 sessions de formation :

- AQSA (Attestation de Qualification de Sport Adapté – Module 1)
- CQH (Certificat de Qualification Handisport – Module A).

Coût : 3 900,00 €

Subventions : 1950,00 €

ACCES AUX LOISIRS

Aménagement d'un site du pêche et d'une zone de pique-nique accessibles à la Ballastière – 2010

Action mise en oeuvre par la commune de St Martin de Sanzay.

Installation de 2 pontons de pêche en bois et d'une table de pique-nique à proximité immédiate.

Réfection des sanitaires les plus proches afin de les rendre accessibles.

Coût : 13 753,00 €

Subventions : 7 668,00 €



Aménagement d'un site d'activités de loisirs et tourisme aux Adillons à Luché Thouarsais – 2011 / 2012

Action mise en oeuvre par la Communauté de Communes du Saint Varentais.

Aménagement d'une base de loisirs comprenant un camping avec chalets et plusieurs activités : pêche, baignade, pique-nique, jeux d'extérieur, ...

Les activités prises en compte dans le cadre de l'Agenda 22 sont la pêche et la baignade ainsi que les sanitaires les plus proches à ces activités et bâtiments liés.

Un sentier de randonnée a également été aménagé (cf. Point sur sentiers de randonnées accessibles).

Coût : 97 067,00 €

Subventions : 67 105,00 €



Aménagements complémentaires des pontons de pêche - 2014

Action mise en oeuvre par la Communauté de Communes du Thouarsais : installation de supports de cannes à pêche et de supports pour maintenir un parasol.

Coût : 1 404,00 €

Subventions : 0 €



Aménagement de sentiers de randonnées pédestres accessibles – 2010 / 2013

Action mise en oeuvre par le Syndicat du Pays Thouarsais en partenariat avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Saint-Varentais et les communes de Luché-Thouarsais, La Chapelle-Gaudin, Moutiers-Sous-Argenton et Sainte-Verge.

Action qui s'est mise en place en plusieurs étapes :

- Lancement d'un appel à candidatures auprès des communes afin d'identifier des circuits potentiels.
- Réalisation d'un schéma d'aménagement d'un circuit de randonnée accessible en partenariat avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et le Conseil Départemental.
- Création de 3 circuits sur les communes de La Chapelle-Gaudin, Luché-Thouarsais (au départ de la base de loisirs Adillons Vacances) et Sainte-Verge.
- Création d'outils d'interprétation : dépliant et support audio en format MP3 téléchargeables. Travail réalisé en partenariat avec le Photo Rail Club (réalisation des supports audio) et des étudiantes en Licence Pro Tourisme.

Coût : 208 755,00 €

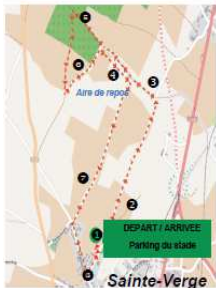
Subventions : 139 937,00 €

Téléchargez votre visite guidée en version MP3 sur :
www.ste-verge.fr
www.pays-thouarsais.com
www.tourisme-pays-thouarsais.fr

Et laissez-vous guider en suivant les numéros indiqués sur la carte

INFORMATIONS DIVERSES
 Avant de partir, n'oubliez pas une bouteille d'eau, un encas et des chaussures de marche.

Respectez la nature : ne jetez pas vos déchets, ne dérangez pas la faune et ne cueillez pas de fleurs ou plantes.



- Suivez la signalétique :
- Bonne direction
 - Tournez à gauche
 - Tournez à droite
 - Mauvaise direction

En partenariat avec :



Avec le soutien financier de :



Sainte-Verge

**Randonnée accessible
audioguidée**

Carte, jeux et adresses de téléchargement à l'intérieur



Départ : parking du stade de Sainte-Verge

Durée : environ 2 heures 30

Distance : 5,5 KM



CARTE

Téléchargez votre visite guidée en version mp3 sur :
www.adillonsvacances.com
www.pays-thouarsais.com
www.tourisme-pays-thouarsais.fr

Choisissez le numéro du texte correspondant à votre position.



INFORMATIONS DIVERSES

Avant de partir, n'oubliez pas une bouteille d'eau, un encas et des chaussures de marche.

Respectez la nature : ne jetez pas vos déchets, ne dérangez pas la faune et ne cueillez pas de fleurs ou plantes

Suivez la signalétique :

- Bonne direction
- Tournez à gauche
- Tournez à droite
- Mauvaise direction

En partenariat avec :



Avec le soutien financier de :



LUCHÉ THOUARSAIS

**Randonnée accessible
audio-guidée**

Carte, jeux et adresses de téléchargement à l'intérieur



Départ : Base de Loisirs « Adillons Vacances »

Durée : Environ 2 heures

Distance : Environ 5 Km



Organisation de 7 journées découvertes accessibles – 2010

Action mise en oeuvre par l'Office de Tourisme du Pays Thouarsais.

Au cours de la saison touristique, l'office de tourisme a proposé 7 journées de visites accessibles, selon les cas, à un ou plusieurs handicaps.

Peu de participants en situation de handicap malgré une communication ciblée faite auprès de 55 structures adaptées ou associations de personnes en situation de handicap à l'échelle régionale. Après cette expérience, il n'y a pas eu de programme spécifique accessible mais en fonction des demandes et des visites proposées, l'accessibilité était recherchée.

Coût : 3 886,00 €

Subventions : 3 108,00 €

Visite du patrimoine de la Ville de Thouars en Langue des Signes Française – à partir de 2007

Action mise en oeuvre par la Ville de Thouars.

Le Service Patrimoine de la ville de Thouars propose, pendant la saison estivale, des visites en Langue des Signes Française. Ces visites sont également possibles le reste de l'année sur réservation.

Coût : €

Subventions : €



Prise en compte de l'accessibilité lors des manifestations de plein air – depuis 2011

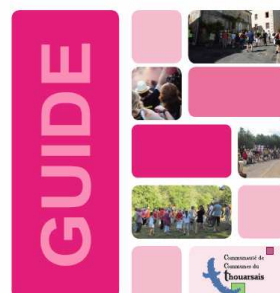
Action mise en oeuvre par le Syndicat du Pays Thouarsais et poursuivie par la Communauté de Communes du Thouarsais.

Action qui s'est réalisée en plusieurs étapes :

- réalisation d'un diagnostic de l'accessibilité des manifestations de plein air existante
- création d'un "Guide Accessibilité pour les manifestations de plein air et de rues" permettant d'apporter des conseils aux organisateurs sur la prise en compte des handicaps.
- Accompagnement des organisateurs de manifestations dans la prise en compte des handicaps lors des manifestations.

Coût : €

Subventions : €



Norio, un robot pour découvrir l'étage du Château de Oiron – 2013

Action mise en oeuvre par le Château de Oiron.

Création d'un robot permettant aux personnes ne pouvant pas accéder physiquement à l'étage de découvrir ce dernier en toute autonomie. Ce robot permet également à la personne restée au rez-de-chaussée de converser, via le robot, avec les personnes se déplaçant à l'étage (guide, famille, ...). Ce projet a obtenu le prix Patrimoine et Innovation 2015.

Coût : 63 460,00 €

Subventions : 52 800,00 €



Création d'un pool de matériels accessibles – 2010 / 2013

Action mise en oeuvre par le Syndicat du Pays Thouarsais et poursuivie par la Communauté de Communes du Thouarsais.

Acquisition de matériels favorisant les déplacements des personnes en situation de handicap : 2 modules tout chemin et tapis de sol.

Ce matériel est mis gratuitement à disposition des particuliers, associations, collectivités.

Coût : 22 991,00 €

Subventions : 15 713,00 €



ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE

Mise en accessibilité de la piscine de Saint-Varent – 2011

Action mise en oeuvre par la Communauté de Communes du Saint-Varentais.

Réalisation de travaux permettant de rendre accessible la piscine à tous les types de handicap : stationnement, signalétique, sanitaires, douches, accueil, acquisition d'un fauteuil de mise à l'eau et formation du personnel à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Ces travaux ont permis l'obtention du Label Tourisme et Handicap en 2013.

Coût : 20 247,00 €

Subventions : 16 000,00 €

Acquisition d'un fauteuil adapté pour se déplacer dans la piscine de Saint-Varent – 2014

Action mise en oeuvre par la Communauté de Communes du Thouarsais

Le fauteuil existant étant obsolète et non utilisable, un nouveau fauteuil permettant de se déplacer entre l'accueil, les vestiaires/sanitaires et le bassin a été acheté. Il s'agit d'un fauteuil adapté au milieu humide et chloré.

Coût : 1 324,00 €

Subventions : 0,00 €

Ouverture du Vélo-Club Thouarsais aux handicaps – depuis 2013

Action organisée par le Vélo-Club Thouarsais.

Dans le cadre de la Fête du Sport 2013 organisée par la Communauté de Communes du Thouarsais, le Vélo Club a proposé une balade ouverte à tous. 3 personnes en situation de handicap y ont participé (2 personnes avec un handicap moteur et 1 personne non-voyante). Depuis cette animation, la personne non-voyante est membre du Vélo Club. En 2015, une autre personne non-voyante a contacté le Vélo Club ; elle est devenue membre au début 2016.

Le Vélo Club a obtenu un premier tandem (fin 2013) grâce au soutien du Lion's Club et a investi dans un second tandem début 2016 grâce au soutien financier du CRDD.

Coût : 5 779,00 €

Subventions : 3 000,00 €



Création et animation d'un Collectif Sport Handicaps – 2011 / 2013

Action mise en oeuvre collectivement par le Syndicat du Pays Thouarsais et les communautés de communes de l'Argentonnois, du Saint-Varentais et du Thouarsais.

Cette action a permis de mettre en place un réseau de partenaires locaux afin de mutualiser les savoirs-faire et échanger sur les pratiques sportives dans le domaine du handicap.

Cette action a pris fin en 2014 suite à la mise en place du nouveau territoire communautaire qui englobe les autres membres du collectif.

Coût : 0 €

Subventions : 0 €

LA COMMUNICATION

Mise en accessibilité du site internet de l'Office de Tourisme du Pays Thouarsais – 2010 /2011

Action organisée par l'Office de Tourisme du Pays Thouarsais.

Reprise du site internet existant afin de proposer une lecture et utilisation simplifiée et adaptée des informations touristiques.

Ce site a été en ligne entre 2011 et 2015 (refonte du site internet).

Coût : 11 613,00 €

Subventions : 9 291,00 €

Communication ciblée auprès du public en situation de handicap – depuis 2011

Action mise en oeuvre par le Syndicat du Pays Thouarsais et poursuivie par la Communauté de Communes du Thouarsais.

Transmission d'information sur les activités accessibles auprès de l'Association des Paralysés de France (depuis 2011) et l'ADAPEI (depuis 2015) pour diffusion auprès de leurs adhérents (Blog de la section départementale de l'APF et brochure "ZOOM", brochure "Ensemble" de l'ADAPEI).

Coût : 0 €

Subventions : 0 €



Des cordes bien pincées, des concerts à ne pas rater !

Le Pôle Culture de la Communauté de Communes du Thouarsais organise, à l'automne, deux festivals.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Du 24 au 27 septembre 2015 : "Festiv'automne des Cordes Pincées"

Ce festival vous propose 5 concerts vibrant au son de guitares, violons, harpes, ...bref, tous les instruments de musique dont le son est produit en "pinçant" des cordes ! Et ce autour de divers styles musicaux : jazz, musique classique, rock....

Lieux : Théâtre de Thouars, Hôtel Tyndo de Thouars (lieux accessibles à tous) et d'autres sites non connus à ce jour.

La programmation est en cours de préparation... Pour connaître les horaires, les lieux ainsi que le style de musique proposé, contactez-nous à partir du 1^{er} septembre au 05 49 66 41 64 ou l'adresse suivante : conservatoire@thouars-communaute.fr

Tarifs :

- Plein tarif : 12 €,
- Demi-tarif pour les parents d'élèves du conservatoire de musique et de danse de Thouars, -18 ans et groupes de plus de 9 personnes,
- Gratuit pour les moins de 8 ans et l'accompagnant d'une personne ou d'un groupe de personnes en situation de handicap.

Réservation conseillée.



Le Thouarsais n'est pas en reste

- CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CRAU** : Centre Ressource pour l'Accessibilité Universelle
- CRSA** : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
- CVS** : Conseil de la Vie Sociale
- DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- DDT** : Direction Départementale des Territoires
- EHP** : Etablissements Recevant du Public
- ESAT** : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
- FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé
- FMH** : Fédération des Malades et Handicapés
- GPA** : Groupement PEP/APAJH
- HPST** : Hôpital Patient Santé Territoire
- IME** : Institut Médico éducatif
- IPHD** : Intégration des personnes handicapées
- IUFM** : Institut Universitaire de Formation des Maîtres
- MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- PCH** : Prestation de Compensation du Handicap
- PSH** : Personne en situation de handicap
- SAMSAH** : Service d'Accompagnement Médico Social pour les Adultes Handicapés
- SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- SEP** : Sclérose en Plaques
- SESSD** : Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile
- USEP** : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
- TPMR** : Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite
- UDAF** : Union Départementale des Associations Familiales

De bonnes occasions pour aller découvrir la base des Adillons cet été

Tout fêté, sur la base de loisirs des Adillons à Luché-Thouarsais (labellisée Tourisme et Handicap) se déroulent des activités tous les mercredi après-midi à partir de 14h30.

Sans oublier, les deux feux d'artifices qui seront tirés les 14 juillet et 29 août, ainsi que les vide-greniers proposés les 19 juillet et 29 août. A vos agendas !

Venez-vous initier au tir-à-l'arc et à la sarbacane le 8 juillet, découvrir la faune et la flore aquatique lors d'une balade commentée autour de l'étang le 15 juillet, réaliser un mandala végétal et minéral pendant un atelier de Land'Art le 12 août, créer une maquette de moulin à eau et des mosaïques de céréales le 19 août (atelier réservé aux enfants de 3 à 12 ans) ou encore fabriquer des feuilles de papier lors des ateliers des 5 et 26 août !

Renseignements et réservations : Accueil base de loisirs des Adillons au 05 49 96 74 88 (uniquement les après-midi).



A l'automne, le Pôle Culture de la Communauté de Communes du Thouarsais organise deux festivals.

"Festiv'automne des Cordes Pincées"
24, 25, 26 et 27 septembre 2015

PASAGES 2 à Massais
10 et 11 octobre 2015

Ce festival propose cinq concerts vibrants au son des Cordes pincées sous toutes leurs formes (guitares classiques et électriques, contrebasses, ...). Divers styles musicaux sont proposés : jazz, rock, musique marocaine, classique.

La deuxième édition aura lieu cette année à Massais (79) autour des créations plastiques contemporaines sur les thématiques du paysage et du lait. Deux jours d'expositions, de spectacles, de rencontres avec les artistes, et d'ateliers vous sont proposés. Manifestation gratuite.



Edition 2014 - Duo de guitare Tycklanec D.Renaud et M.Chambuleau - Crédit photo : Communauté de Communes du Thouarsais



Compagnie Lucernois - spectacle "Le 04 août" / Edition 2014 - Crédit photo : Communauté de Communes du Thouarsais

Pour plus d'information sur ces événements (programmation, dates, horaires, accessibilité des sites...) consultez le blog de la délégation.

Participations au concours régional "Handicaps et Territoires".

Action mise en oeuvre par le Syndicat du Pays Thouarsais.

Participation en 2010 (Acquisition de Modules Tout Chemin), en 2011 (présentation de l'Agenda 22 du Pays Thouarsais), et en 2013 ("Création d'un pool de matériel favorisant les déplacements de personnes en situation de handicap").

Obtention du prix "Démarche Territoire Accessible" en 2013 ; ce prix s'est accompagné d'une aide

financière de 2 500 €

Coût : 0 €

Subventions : 2 500,00 €



Participation au concours national "Recueil des belles pratiques en matière d'accessibilité de la cité" – 2013

Action mise en oeuvre par le Syndicat du Pays Thouarsais.

Présentation de l'ensemble de la démarche Agenda 22, des partenariats développés et actions réalisées. Lauréat de l'édition 2013-2014.

Coût : 0 €

Subventions : 0 €



Présentation de la démarche Agenda 22 lors d'une journée technique du CEREMA – 2015

Action mise en oeuvre par la Communauté de Communes du Thouarsais.

Dans le cadre de la journée nationale "Tourisme et loisirs accessibles : quels enjeux et quelles pratiques des acteurs", présentation de la démarche développée sur le territoire et des actions pérennes et ponctuelles réalisées dans le domaine du tourisme et des loisirs.

Coût : 0 €

Subventions : 0 €

Organisation des Trophées Handi'Thouarsais – depuis 2012

Action mise en oeuvre par le Syndicat du Pays Thouarsais et poursuivie par la Communauté de Communes du Thouarsais.

Organisation d'un concours visant à faire connaître et récompenser des initiatives en matière d'insertion des personnes en situation de handicap dans divers domaines (sport, loisirs, éducation, culture, emploi, éducation, ...).

Depuis 2012, 30 dossiers ont été reçus. Il s'agit majoritairement d'initiatives émanants d'associations, puis ensuite de structures publiques et privées.

Lors de la remise des prix, 3 prix sont remis ainsi qu'un prix "Coup de Coeur".

Coût : 3 439,00 €

Subventions : 0 €



3 - CONCLUSION

Cette démarche a permis la prise en compte des handicaps dans divers domaines. Il s'agit d'actions abordant le handicap principalement sur des aspects non réglementaires mais qui permettent d'**offrir de nouveaux services à la population en situation de handicap**. Ces nouveaux services sont également utiles et utilisables par des personnes non handicapées (par exemple, les pontons de pêche adaptés permettent de proposer un espace sécurisé pour une pratique avec des enfants, les sentiers de randonnées peuvent être facilement empruntés par des personnes âgées ou des parents avec de jeunes enfants, ...).

La recherche et le développement de partenariats locaux ont été indispensables à la réussite des diverses actions, que se soit des partenariats financiers et/ou techniques.

En effet, le taux moyen de subventions obtenues (tous financeurs confondus) est de 69,90% (coût global des actions : 452 200,50 € ; montant total des subventions perçues : 316 072 €).

De plus, certaines actions n'ont pu se réaliser techniquement que grâce aux partenariats développés avec les associations de personnes en situation de handicap, les acteurs locaux (associations, collectivités, personnes privées telles que personnes handicapées et leur famille ou auxiliaire de vie).

Enfin, ce travail a permis de créer un **réseau local** qui est une force de propositions pour la collectivité mais également est une source de partenaires potentiels sur les divers projets.